

c'est une double fête que nous célébrons en ce jour qui est aussi celui du couronnement de Sa Majesté Georges V glorieusement régnant; et en choisissant cette année le 22 juin pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, nous avons voulu marquer que, outre nos adhésions personnelles, nous apportons aussi le concours d'un hommage qui est plus expressément celui de notre nationalité au grand événement qui réjouit aujourd'hui tout l'Empire. Cet hommage ne procède pas seulement du devoir; Dieu sait qu'il part vraiment du fond de nos cœurs. Donnant vous-même l'exemple aux fidèles, Monseigneur, vous avez prescrit que le *Magnificat* et le *Te Deum* fussent chantés comme partie des cérémonies de ce jour et que le *Domine, salvum fac Regem* suive dorénavant l'Offertoire de chaque messe. Et quand, il y a un moment, Votre Grandeur appelait les plus amples bénédictions du Très-Haut sur Sa Majesté le Roi, sur notre Gracieuse Souveraine, la Reine Marie, sur la famille Royale et sur l'Empire dont nous sommes fiers de faire partie, nos voix se sont unies à la vôtre avec ferveur, et nous sommes sûrs que nulle part sur toute l'étendue des possessions britanniques, ne se seront élevés aujourd'hui des chants de réjouissances et de prières qui soient plus spontanés et plus sincères.

La Société Saint-Jean-Baptiste vous présente aussi, Monseigneur, son respectueux et affectueux hommage. Parler comme nous l'avons fait de ce qui s'est accompli en ce pays, c'était parler d'une œuvre qui pour une bien grande part, et peut-être pour la part la plus délicate et la plus difficile, a été la vôtre. Enumérer comme des fondations nationales tout ce qu'a fait l'Eglise ici, c'était reconnaître ce que nous devons à notre clergé et proclamer la nécessité de coopérer avec lui et de mettre nos forces au service de ses œuvres. Personne n'a été plus zélé que vous, Monseigneur. Votre santé en a même été mise à l'épreuve. Nous prions Dieu qu'il rétablisse vos forces, qu'il vous donne du bonheur, qu'il ajoute beaucoup d'années encore à celles que vous avez déjà consacrées avec tant de dévouement à l'extension du règne de Jésus-Christ dans le Nord-Ouest.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BONIFACE.

22 JUIN 1911.

Après la lecture de cette adresse, M. Joseph Baril, président de la Société Saint-Jean-Baptiste provinciale, s'avança à son tour et vint offrir à S. G. Mgr l'Archevêque une énergique protestation des Canadiens-français du Manitoba contre les fêtes italiennes qui se célèbrent à Rome cette année et la prier de transmettre au Saint-Père ce précieux document dès qu'il sera recouvert de toutes les signatures canadiennes-françaises de la province. Ce travail considérable se poursuit présentement sous les auspices des diverses sociétés Saint-Jean-Baptiste manitobaines et le président général de la Société pro-